2021 I NUMÉRO 5

LETTRE D'INFO

Le bulletin d'information de la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Côte-d'Or

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 21

PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES ???

Alors qu'aujourd'hui les problèmes d'environnement occupent une large place dans le discours politique, nous constatons que malgré tout se pose une question récurrente : tout le monde souhaite-t-il vraiment une amélioration de de la qualité de nos cours d'eau pour arriver à ce que les agences de l'eau appellent «le bon état écologique» ?

On peut en douter au vu du traitement de certains problèmes qui ont fait l'objet de procédures tant de la part de la Fédération que de la part de l'OFB. En effet, plusieurs de ces affaires ont été classées sans suite :

- Déversement de cinq camions de gravats avec polluants dans l'Arroux en 2019, malgré plusieurs interventions de la Fédération, de l'OFB et de la Brigade fluviale.
- Rivière de 1ère catégorie polluée à deux reprises par des sédiments lors de la pêche d'un étang de pisciculture.
- Emploi de désherbant et débroussaillant au bord d'un ruisseau et de fossés.

Deux affaires sont actuellement en cours, concernent les mêmes contrevenants qui ont un sentiment d'impunité :

- Lâcher de carnassiers et d'espèces nuisibles sur une rivière de 1ère catégorie et pollution par sédiments pour la troisième fois.
- Désherbant et débroussaillant sur fossés et au bord de ruisseau.

Au vu de ces classements sans suite, des déclarations et de la désinvolture de certains concernés, et si nous ajoutons à cela l'adoption par le Sénat d'un texte de loi qui fait la part belle à la micro-électricité hydraulique produite grâce à des subventions publiques et ne représentant qu'une quantité insignifiante de l'énergie produite et consommée, on ne peut que constater que la morale de la fable de La Fontaine « selon que vous serez puissant ou… » est bien toujours d'actualité.

Malgré cela, ne baissons pas les bras et continuons à dénoncer ces agissements qui portent atteinte au milieu aquatique qu'à longueur d'année, nous nous efforçons de protéger.

JP. S.

2021 I NUMÉRO 5

LETTRE D'INFO

LES RAVAGES DE LA VIRÉMIE

Le printemps amène avec lui des épisodes de mortalités piscicoles. Cette année, les changements soudains de températures ont créé un terrain propice au développent des maladies. **Pêcheurs et promeneurs ont récemment contacté la Fédération à ce sujet.**

De fortes densités de population et de grandes variations de température favorisent l'apparition de la virémie printanière. Les conditions étant malheureusement réunies, des mortalités touchant différentes espèces de poissons sont constatées sur plusieurs plans d'eau et canaux de Côte-d'Or et des départements voisins. Plusieurs nettoyages ont été effectués, mais l'épisode n'étant pas terminé, d'autres poissons morts seront encore observables un certain temps.

L'agent causal de la virémie de la carpe ne présente aucun risque pour la santé humaine ni pour les animaux qui s'abreuveraient. Afin de limiter les risques de propagation du virus, nous recommandons d'éviter la pêche dans les plans d'eau où il y a mortalité et de décontaminer votre matériel de pêche.

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE "SAUVONS NOS RIVIÈRES"

Oui, il pleut, et pourtant... une trentaine de départements sont déjà en vigilance sécheresse.

Sous l'effet des changements climatiques et des usages de l'eau, le constat est de plus en plus inquiétant chaque année... des sources se tarissent, des zones humides disparaissent, l'eau dans les retenues des barrages ou des réservoirs s'évapore, le niveau d'eau et le débit des rivières baissent et deviennent insuffisants au maintien de la vie piscicole.

Sans eau, il n'y a pas de vie...

La Fédération Nationale de la Pêche en France, les fédérations de pêche départementales et autres structures associatives de la pêche de loisir, alertons les institutions et le grand public sur les situations hydrologiques des rivières de notre pays.

Découvrez notre manifeste!

Rejoignez le mouvement #SauvonsNosRivieres